

COVID-19: notifier les effets indésirables suspectés des médicaments

Aidez-nous à comprendre la façon dont les médicaments agissent en cas d'infection à la COVID-19

Nous comptons sur vous pour continuer à notifier tout effet indésirable suspecté que pourraient ressentir vos patients avec leurs médicaments tant qu'ils sont infectés.

Veuillez notifier tous les effets indésirables suspectés que pourraient ressentir vos patients tant qu'ils sont infectés, y compris ceux survenant avec des médicaments destinés à traiter la COVID-19 ou des affections préexistantes.

Les effets indésirables suspectés doivent être notifiés même lorsque l'utilisation du médicament concerné n'est pas autorisée dans le traitement de la COVID-19.



Pour savoir comment notifier des effets indésirables suspectés à votre autorité nationale, veuillez consulter le site web consacré à cette question:

www.adrreports.eu/fr/report_side_effect.html

Lorsqu'ils notifient des effets indésirables, les professionnels de santé sont encouragés à fournir des informations aussi précises et aussi complètes que possible.



Lorsque vous notifiez un effet indésirable suspecté chez un patient, veuillez fournir les informations suivantes:

- L'âge et le sexe du patient
- L'infection a-t-elle été diagnostiquée au moyen d'un test ou sur la seule base de symptômes cliniques?
- ✓ Une description des effets indésirables
- Le nom du médicament (marque ainsi que substance active) suspecté d'avoir provoqué les effets indésirables
- La dose et la durée du traitement par ce médicament
- Le numéro de lot du médicament (figurant sur l'emballage)
- Tout autre médicament ayant été pris à peu près en même temps, y compris les médicaments en vente libre, les remèdes à base de plantes ou les contraceptifs
- Tout autre problème de santé dont pourrait être atteint votre patient